



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) constate avec regret, ces derniers temps, la diffusion par certains médias de notre pays de discours de haine, d'appel à la violence et de désinformation.

Considérant l'impact négatif de ces messages sur la vie de la Nation, des pertes en vie humaine, des blessés graves et des dégâts matériels publics et privés enregistrés, la HAC attire l'attention de l'ensemble des médias que tous ces actes portent préjudice à la quiétude, à la cohésion sociale et à la paix.

Par conséquent, la Haute Autorité de la Communication demande :

- à tous les médias de s'abstenir de servir de relais à la diffusion et à la publication de discours de haine, d'appel à la violence et de désinformation ;
- aux journalistes et animateurs, le respect scrupuleux de l'Ethique et de la Déontologie du métier de journaliste.

La HAC rappelle aux journalistes et animateurs que leur responsabilité sociale est indispensable au maintien de la paix et de la cohésion sociale dans le pays.

Conakry le 03 mars 2023

Pour la Haute Autorité de la Communication

Le Président



Boubacar Yacine Diallo